



الجامعة الوطنية للبلديات التونسية
FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNES TUNISIENNES

RAPPORT FINANCIER

2022

التقرير
المالي

2022



SOMMAIRE

Présentation des états financiers de la FNCT arrêtés au 31 Décembre 2022

Le rapport financier qui est soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du 02 au 03 décembre 2023, a été réalisé en conformité avec la réglementation en vigueur ainsi que la norme comptable tunisienne n°45.

Les états financiers de la FNCT reflètent l'évolution, la sincérité et la régularité de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes et la mise en œuvre de la vision stratégique adoptée par les instances élues de la FNCT en 2020.

Ce rapport témoigne de la poursuite de la dynamique d'organisation et d'actions opérationnelles qui demande la mise à disposition de moyens humains et financiers. Les investissements réalisés pour l'amélioration des locaux et le renforcement des compétences ont consolidé l'attractivité interne et externe de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes.

L'adoption complète du manuel de procédures cette année, la validation des audits des projets par nos partenaires techniques et financiers, ont été des étapes importantes pour améliorer sa gouvernance.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA FNCT ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022	05
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	06
NOTES COMPLEMENTAIRES AUX RAPPORTS	11
ÉTATS FINANCIERS	14
• ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE	15
• ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES	16
• ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	17
• NOTES AUX ETATS FINANCIERS	18



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**Société International Business
consulting Rue Omar Ibn Kaddeh**

Espace Zitouna Bloc D, 2ème étage
1073 Montplaisir

Tel : 216 71 950 220

Fax : 216 71 904 697

M.F :1150864 K/A/000

Tunis, le 02 Octobre 2023

A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES TUNISIENNES

**Objet : Rapport de Commissariat aux Comptes au titre
de l'exercice clos au 31 décembre 2022.**

Monsieur,

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes, nous avons l'honneur de vous faire parvenir, ci-après, notre rapport de Commissariat aux Comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de notre haute considération.

**P/I.B.C
Mohamed HACHICHA**

International Business Consulting
IBC
Société inscrite au Tableau de l'OECT
Espace Zitouna, Montplaisir 1073 Tunis

MESSIEURS LES ADHERENTS DE LA FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES TUNISIENNES

Messieurs,

I-RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. Opinion avec réserve :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fédération qui comprennent l'état de la situation financière arrêté au 2022/12/31, l'état des produits et charges, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers, tels que annexés au présent rapport, font apparaître un total de l'état de situation financière de 7.869.347 DT, un déficit des produits sur les charges de 237.456 DT et une variation de trésorerie positive de 5.419.888 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence du problème décrit dans la section

« Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes au 2022/12/31, ainsi que la performance de son activité et la variation de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

A l'issue de nos travaux, nous devons formuler la réserve suivante :

- La FNCT n'a pas procédé au rapprochement entre les données comptables et les immobilisations inventoriées. Les valeurs brutes et nettes des immobilisations corporelles totalisent au 2022/12/31 respectivement 619.210 DT et 173.685 DT.

3. Questions clés d'audit :

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

4. Observations :

Sans mettre en cause l'opinion ci-dessus mentionnée, nous attirons votre attention sur la situation suivante :

La FNCT n'a comptabilisé parmi les produits de l'exercice que les cotisations réellement encaissées pour un total de 187.508 DT. Les cotisations non encaissées n'ont pas été ni comptabilisées ni provisionnées. En outre, des virements reçus par la FNCT pour un total de 53.188 DT ont été comptabilisés en produit de l'exercice sous la rubrique contribution diverse en raison de la non identification des communes concernées.

5. Rapport financier :

La responsabilité du rapport financier incombe au comité directeur de la FNCT. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport financier et nous n'exprimons aucune assurance sur ces informations.

Nous n'avons pas reçu le rapport financier relatif à l'exercice.

6. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance dans l'élaboration et la présentation des états financiers :

La direction de la F.N.C.T est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

7. Responsabilité du commissaire aux comptes :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicable en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer

sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve dans le site web de l'Ordre des Experts Comptable de Tunisie, à www.oect.org.tn.

II-RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Efficacité de contrôle interne :

Nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la F.N.C.T. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et son efficience incombe à l'organe de direction de la F.N.C.T.

Les déficiences importantes, les faiblesses et les insuffisances qui sont identifiées au cours de notre audit ont fait l'objet d'une lettre de direction qui a été remise à l'organe de direction de la F.N.C.T.

Tunis, le 02 Octobre 2023 P/I.B.C
Mohamed HACHICHA



NOTES COMPLEMENTAIRES AUX RAPPORTS

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Sont présentées ci-après les notes inhérentes à la présentation de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes ainsi que celles relatives aux méthodes et principes comptables adoptés lors de l'arrêté des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

1. PRESENTATION DE LA FEDERATION :

La Fédération Nationale des Communes Tunisiennes « FNCT » est une association nationale qui réunit les municipalités tunisiennes, créée en 1973 conformément aux dispositions de la loi N°59-154 du 7 Novembre 1959 relative aux associations afin de soutenir le secteur municipal et défendre les intérêts des municipalités et les représenter au sein des autorités publiques dans les instances nationales et internationales. La Fédération est régie par le Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations.

La Fédération Nationale des Communes Tunisiennes « FNCT » est une association à but non lucratif.

L'activité principale de l'association est :

- Renforcer les capacités des administrations locales pour la promotion de l'intercommunalité et de la coopération décentralisée afin de faire bénéficier les villes tunisiennes des opportunités d'ouverture et d'échanges ;
- Faciliter la coordination et coopération entre municipalités et avec la tutelle et les départements ministériels ;
- Animer la vie municipale ;
- Renforcer les compétences des élus et du personnel municipal ;
- Coordonner les relations entre municipalités et les organisations internationales ;
- Soutenir la promotion du civisme.

2. NOTES SUR LA CONFORMITE AU SYSTEME COMPTABLE :

Les états financiers présentés ci-joints, ont été établis conformément aux dispositions du nouveau système comptable prévues par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et en particulier la Norme comptable NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif. Ils sont composés des éléments suivants :

- L'état de la situation financière ;
- L'état des produits et charges ;
- L'état de flux de trésorerie ;
- Les notes aux états financiers.

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES :

3.1. REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 DECEMBRE 2022 sont exprimés en Dinar Tunisien et ont été préparés conformément aux conventions et méthodes comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les Normes Comptables Tunisiennes et notamment la norme comptable N°45 relative aux associations, aux parties politiques et aux autres organismes sans but non lucratif.

3.2. NOTES SUR LES BASES DE MESURES ET LES CONVENTIONS COMPTABLES APPLIQUES:

Les options comptables choisies pour la présentation de ces états financiers sont les suivants :

- A. Le modèle par nature pour la présentation de l'état de résultat ;
- B. La méthode directe (modèle de référence) pour la présentation de l'état de flux de trésorerie ;
- C. Les états financiers sont établis dans un esprit de continuité d'exploitation. Les méthodes d'évaluation et de comptabilisation retenues sont celles préconisées par le cadre conceptuel et les normes comptables.
- D. La FNCT n'a comptabilisé parmi les produits de l'exercice que les cotisations réellement encaissées pour un total de 187.508 DT. Les cotisations non encaissées n'ont pas été ni comptabilisées ni provisionnées.

3.3. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition qui est égal au prix d'achat majoré des frais accessoires d'acquisition. La méthode d'amortissement retenue par la Fédération est la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement retenus sont les suivants :

- Logiciel : 33 %
- Matériel et outillage : 20 %
- Equipement de bureau : 15 %
- Matériel informatique : 33 %
- Matériel de transport : 20 %



ETATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DECEMBRE 2022

Fédération Nationale des Communes Tunisiennes «FNCT»
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	NOTE	31/12/2022	31/12/2021
ACTIFS			
Liquidités et équivalents de liquidités	3.1	7 477 377	1 157 489
Placements et autres actifs financiers	3.2	0	900 000
Autres actifs courants	3.3	206 722	382 547
Créances et comptes rattachés		0	0
Stocks de Fournitures et Autres Approvisionnements		0	0
Autres actifs non courants		0	0
Immobilisations financières		0	0
Immobilisations corporelles	3.4	173 685	187 540
Immobilisations incorporelles	3.5	11 563	7 569
TOTAL DES ACTIFS		7 869 347	2 635 145
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
Concours bancaires et autres passifs financiers		0	0
Autres passifs courants	3.6	113 464	161 239
Fournisseurs et comptes rattachés	3.7	60 889	11 312
Moins : provisions pour risque et charges	3.8	19 651	34 207
Apports Reportés	3.9	6 549 154	1 009 697
Autres passifs non courants		0	0
Emprunts		0	0
Total des passifs		6 743 158	1 216 455
Dotations aux Amortissements & provisions		0	0
Apports affectés à des Immobilisations		0	0
Subventions d'Investissements		158 828	163 667
Modification comptable	3.10	50 205	0
Réserves		0	0
Excédents ou Déficits Reportés		1 154 612	1 304 887
Excédents ou Déficits de L'Exercice		-237 456	-49 865
Total des Actifs Nets	3.11	1 126 190	1 418 689
Total des Passifs et Actifs Nets		7 869 347	2 635 145

Fédération Nationale des Communes Tunisiennes

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	NOTE	31/12/2022	31/12/2021
Produits			
Cotisation des adhérents	4.1	187 508	140 022
Revenus des activités et manifestations		0	0
Subventions de fonctionnement	4.2	1 048 949	1 660 692
Apports non monétaires			
Autres Apports	4.3	22 969	5 400
Produits des placements		55 373	46 368
Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice	4.4	61 600	60 315
Autres gains		8 711	17 946
Total des produits		1 385 109	1 930 741
Charges			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	4.5	37 747	46 328
Charges du personnel	4.6	920 575	853 852
	4.7		
Dotations aux amortissements et aux provisions		72 066	79 141
Autres charges courantes	4.8	587 696	1 000 099
Charges financières nettes			
Autres pertes		4 481	1 187
Total des charges		1 622 565	1 980 606
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		-237 456	-49 865
Effet des modifications comptables			
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		-237 456	-49 865

Fédération Nationale des Communes Tunisiennes

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie liés aux activités courants		
Résultat	-237 456	-49 865
A ajustement pour :		
* Dotations aux amortissements et provisions	72 066	79 141
* Quote part subvention d'investissement inscrite au résultat	-61 600	-60 315
Variation des :		
* Stocks	0	0
* Autre actifs	161 269	-137 947
* Fournisseurs et autres dettes	5 541 258	748 525
* Effet modification comptable	-50 205	
Flux de trésorerie des activités courantes	5 425 332	579 540
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement / acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-62 205	-36 278
Encaissement / cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	0	0
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	0	0
Flux de trésorerie prov des activités d'investissement	-62 205	-36 278
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement des dotations		
Encaissement des subventions d'investissement		
Encaissement des apports affectés à des immobilisations	56 761	21 388
Encaissement provenant des emprunts		
Décaissement suite au remboursement d'emprunts		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	56 761	21 388
Variation de trésorerie	5 419 888	564 650
Trésorerie au début de l'exercice	2 057 489	1 492 838
Trésorerie à la clôture de l'exercice	7 477 377	2 057 489

NOTES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. PRESENTATION DE LA FEDERATION :

La Fédération Nationale des Communes Tunisiennes « FNCT » est une association nationale qui réunit les municipalités tunisiennes, créée en 1976 régies par le décret-loi N°2011-88 du 24 Septembre 2011 portant l'organisation des associations.

La Fédération Nationale des Communes Tunisiennes « FNCT » est une association à but non lucratif.

L'activité principale de l'association est :

- Renforcer les capacités des administrations locales pour la promotion de l'intercommunalité et de la coopération décentralisée afin de faire bénéficier les villes tunisiennes des opportunités d'ouverture et d'échanges ;
- Faciliter la coordination et coopération entre municipalités et avec la tutelle et les départements ministériels ;
- Animer la vie municipale ;
- Renforcer les compétences des élus et du personnel municipal ;
- Coordonner les relations entre municipalités et les organisations internationales ;
- Soutenir la promotion du civisme.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation de Système Comptable des Entreprises, par application des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables de base telles que définies par le décret 92-2459 du décembre 1996 portant promulgation du Cadre Conceptuel Comptable N° 45 relatives aux Associations, aux partis politiques et aux organismes sans but lucratif.

Les états financiers ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du cout historique ;
- Convention de la réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de permanence des méthodes ;

- Convention de l'information complète ;
- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers de l'exercice 2022 couvrent la période allant du 1er Janvier 2022 jusqu'au 31 Décembre de la même année.

Les principes et méthodes comptable les plus significatifs adoptés pour l'élaboration des états financiers de la FNCT sont les suivants :

2.1 CAISSE ET AVOIRS AUPRÈS DE CENTRE DES CHÈQUES POSTAUX ET DES BANQUES :

Ce poste comprend :

- La caisse qui est composée des billets et monnaies en Dinar Tunisien ayant cours légal ;
- Les avoirs auprès du centre des chèques postaux ;
- Les avoirs auprès des banques disponibles pour le retrait.

2.2 PRODUITS À RECEVOIR :

Cette rubrique comprend les créances provenant des cotisations non encore payées par les adhérents, des apports à recevoir au titre des conventions de partenariat et des créances sur certains événements ou manifestations réalisés par l'organisme.

2.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations acquises, nécessaires à l'exploitation, sont portées au bilan à leur cout d'acquisition. Le cout d'acquisition inclut le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et, en général, tous les frais directement rattachés à l'acquisition.

La base amortissable des biens est déterminée après déduction de sa valeur résiduelle estimée et l'amortissement est pratiqué linéairement sur la base des durées probables d'utilisation suivantes :

- Logiciels : 3 ans
- Matériels informatiques : 3 ans
- Equipements de bureau : 10 ans
- Installations Générales, Agencements et Aménagements divers : 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Construction : 20 ans

L'amortissement des immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata-temporis.

Les immobilisations dont la valeur ne dépasse pas les 500 dinars, sont amorties totalement au cours de leur premier exercice d'utilisation.

2.4. PROVISIONS :

Ce poste comprend toutes les provisions destinées à couvrir les risques et charges identifiés découlant des obligations inhérentes à la Fédération.

2.5. AUTRES PASSIFS COURANTS :

Ce poste comprend les dettes autres que celles envers les fournisseurs. C'est le cas notamment des dettes envers le personnel, les dettes fiscales et sociales ainsi que les comptes d'attente et les comptes de régularisation des produits et charges.

2.6. SUBVENTION D'INVESTISSEMENT :

Subvention non monétaire : Les immobilisations reçues gratuitement des ONG internationales sont comptabilisées par leurs justes valeurs, telle que dégagées par les factures correspondantes. La valeur de ces immobilisations est comptabilisée parmi les capitaux propres de la société en tant que subvention d'investissement.

Rattachement au résultat : les subventions rattachées à des immobilisations amortissables sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives aux immobilisations et proportionnellement à ces charges.

2.7. APPORTS REPORTÉS :

Ce poste comprend les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (produits différés).

2.8. EXCÉDENTS OU DÉFICITS REPORTÉS :

Ce poste comprend les excédents ou déficits des exercices antérieurs ou une partie de ces excédents ou déficits, dont l'affectation a été renvoyée par l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice ou des exercices précédents ainsi que les excédents ou déficits des exercices antérieurs en attente d'affectation.

2.9. EXCÉDENTS OU DÉFICITS DE L'EXERCICE :

Ce poste exprime la performance de l'association. Il est constitué par la différence entre les comptes de produits et les comptes de charges de l'exercice.

2.10. OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES :

Les transactions libellées en devises sont converties au cours du jour de l'opération.

A la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de devise à la date de clôture.

3. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIFS :

3.1 LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes bancaires de la gestion de la FNCT :		
Compte postal CCP FNCT	8 972	11 364
Banque BNA FNCT	80 516	239 790
UIB	825 528	56 278
Carte technologique	690	1 511
Amen Bank Placement FNCT	138	138
Caisse FNCT	305	300
Comptes bancaires de la gestion des projets :		
UIB ACADEMIE	443 580	643 847
UIB UE	5 766 461	0
UIB AF	239 130	0
UIB SOLE	21 340	0
Banque BNA Projet CITIES ALLIANCES	-14	160 513
BNA 89 GIZ	90 732	43 531
Caisse Projet CITIES ALLIANCES	0	215
TOTAL	7 477 377	1 157 489

3.2. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Placements/Bons de caisse	0	900 000
TOTAL	0	900 000

3.3. AUTRES ACTIFS COURANTS :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Frs avances & acomptes	5 000	0
Produits à recevoir ⁽ⁱ⁾	213 838	330 277
Retenue à la source sur placement	0	50 205
Charges constatées d'avance	2 440	2 065
Provision sur créance	-14 556	0
TOTAL	206 722	382 547

(i) Ce solde se détaille comme suit :

Contribution des communes au titre de l'année 2022 reçues en 2023	87 030
Loyer d'un bureau à SKL au titre de l'année 2022 reçu en 2023	6 300
Loyer d'un bureau à Expertise France au titre de l'année 2022 reçu en 2023	14 344
Subvention à recevoir Projet GIZ	73 620
Subvention à recevoir FMCG	12 272
Subvention à recevoir Projet AECID	5716
Divers ^(a)	14 556
TOTAL	213 838

(a) Il s'agit des soldes se rapportant à l'exercice 2016 et antérieurs qui ont été provisionnés

3.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Bâtiments	607 801	607 801
Agencements et aménagements des constructions	129 817	129 817
Matériel de transport	209 500	209 500
Installation générales agencements et aménagements	35 211	35 211
Equipements de bureau	61 963	61 663
Matériel informatique	102 814	49 722
Immobilisations subventionnées	79 905	79 905
Valeur brut	1 227 011	1 173 619
Amortissement	-1 053 326	-986 079
Valeur net	173 685	382 547

3.5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Logiciel	27 503	18 690
Valeur brut	27 503	18 690
Amortissement	-15 939	-11 121
Valeur net	563 11	569 7

PASSIFS

3.6. AUTRES PASSIFS COURANTS :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
CNSS	59 230	54 660
Provisions congés payés	21 717	21 573
Charges à payer	8 791	50 949
Retenue à la source	0	24 587
Autres	0	3 988
FOPROLOS	0	16
Personnel rémunérations dues	23 726	4 625
Retenue prêts CNSS	0	840
TOTAL	113 464	161 239

3.7. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Receveur des finances	30 014	0
AB EVENTS	272	0
OVH	2 050	0
SNDP	1 302	1 302
Fournisseurs divers	0	128
STEG	0	6 574
Tunisie Telecom	0	563
Karim Elouardani	12 000	0
JOKER	2 530	2 640
Fournisseurs d'immobilisations	12 721	0
HRCS	0	105
TOTAL	60 889	11 312

3.8. PROVISIONS :

Ce solde comprend à la provision comptabilisée Pour les divers risques de la FNCT.

3.9 APPORTS REPORTÉS :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
PROJET PEC	0	110
PROJET AMBASSADE DE FRANCE	0	194 493
P/SDV CITIES ALLIANCE	0	158 259
P/CONSEIL DE L'EUROPE	0	-30 544
PROJET GIZ	90 732	43 531
PROJET AECID	443 561	643 847
PROJET OCDE	0	0
PROJET UE «FMCG»	5 753 740	0
PROJET SOLE	21 992	0
PROJ AMBASSADE FRANCE 22-23	239 130	0
TOTAL	6 549 154	1 009 697

3.10. MODIFICATION COMPTABLE :

Ce solde comprend les retenues à la source relatives à l'exercice 2020 et antérieur et qui ne sont pas restituables.

Aux termes de l'article 38 de la loi des finances 2022 «Les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1^{er} Janvier 2022 sont soumis à une retenue à la source au taux de 20% déductibles sur les acomptes provisionnels ou l'IRPP ou l'IS Le taux demeure libératoire juste pour les sociétés exonérées de l'IS, ou situées en dehors du champ d'application de l'impôt».

3.11. ACTIFS NETS :

	31/12/2021	Affectation du résultat	Subvention d'investissement	Résorption	Excédent 2022	31/12/2022
Excédents reportés	1 304 886	-49 865				1 255 021
Subvention d'investissement	163 667		56 761	-61 600		158 828
Modification comptable						50 205
Total actifs nets avant l'excédent de l'exercice	1 468 553	-49 865	56 761	-61 600	0	1 363 645
Excédent ou déficit de l'exercice	-49 865	-49 865			-237 456	-237 456
Total des actifs nets	1 418 689		56 761	-61 600	-237 556	1 126 190

4. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

4.1 COTISATIONS DES ADHÉRENTS :

Ce solde comprend la somme des contributions des municipalités, au titre de l'exercice 2022, effectivement encaissées par la FNCT au cours de l'exercice 2022 et 2023.

4.2 SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022
Projet SDV/ Cities Alliance	160 771
Projet PEC	-1 868
Projet ANCITOSCANA	0
Projet Conseil de l'Europe	0
Projet Ambassade de France	150 157
Projet GIZ	117 120
Projet SOLE	64 244
Projet AECID	227 826
Projet OCDE	20 000
Projet FMCG/UE	277 654
Projet Ambassade de France 22-23	33 045
TOTAL	1 048 949

4.3. AUTRES REVENUS :

Ce solde qui s'élève à 22 969 DT au 31 décembre 2022 représente le montant de la quote-part des charges de fonctionnement (autres que salaires) financées par la SKL et Expertise France.

4.4. QUOTE PART DES SUBVENTIONS INSCRITES AUX PRODUITS :

Voir la note 3.10

4.5. ACHATS CONSOMMÉS DE FOURNITURES ET APPROVISIONNEMENTS :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Fournitures consommables	182	147
Carburant	12 583	8 681
Electricité / Eau	18 779	15 397
Fournitures de bureau	3 074	6 429
Fournitures d'entret & petit équip.	2 887	13 223
Matérielles consommables	242	2 452
TOTAL	37 747	46 328

4.6 CHARGES DE PERSONNEL :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Salaires	786 164	728 327
Charges sociales	133 695	123 009
Congés payés	144	1 891
Indemnité de nuit	572	624
TOTAL	920 575	853 852

4.7. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Dotations aux amortissements des immobilisations	72 066	64 585
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	14 556
TOTAL	72 066	79 141

(i) Ce solde se détaille comme suit :

Dotations aux amortissements des immobilisations subventionnées	61 600
Dotations aux amortissements des immobilisations non subventionnées	10 466
TOTAL	72 066

4.8. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Séminaires at actions inter municipales	114 089	0
Annonces et insertions	558	577
Etudes recherches et divers services extérieurs	72 479	157 329
Frais postaux, téléphone, internet	21 017	17 757
Catalogues imprimés	68 114	10 574
Publications	20	442
Honoraires	146 285	64 943
Entretien et réparation	6 676	3 689
FOPROLOS	7 832	7 205

Prime d'assurance	3 328	2 843
Missions, Réception, voyages et déplacement	52 170	100 562
Frais et commissions bancaires	2 615	1 426
Taxes sur les véhicules	1 105	977
Cadeaux	1 965	0
Impôts et taxes divers	12 082	17 428
Locations immobilières	0	201
Divers	-38 462	39 577
Tickets Restaurant	25 850	27 390
Acquisitions pour Projet TOSCANA	0	118 437
Acquisitions Projet SDV-ACT	89 974	428 743
TOTAL	587 696	1 000 099

5. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

5.1 TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE :

Le solde de trésorerie à la clôture de l'exercice se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes bancaires de la gestion de la FNCT :		
Compte postal CCP FNCT	8 972	11 364
Banque BNA FNCT	80 516	239 790
UIB	825 528	56 278
Carte technologique	690	1 511
Amen Bank Placement FNCT	138	138
Caisse FNCT	305	300
Comptes bancaires de la gestion des projets :		
UIB ACADEMIE	443 580	643 847
UIB UE	5 766 461	0
UIB AF	239 130	0
UIB SOLE	21 340	0
Banque BNA Projet CITIES ALLIANCES	-14	160 513
BNA 89 GIZ	90 732	43 531
Caisse Projet CITIES ALLIANCES	0	215
TOTAL	7 477 377	1 157 489

Fédération Nationale des Communes Tunisiennes Tableau de variation des immobilisations et des amortissements arrêtés au 2022/12/31 (Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Valeur Comptable d'origine			Amortissement			Valeur Comptable Nette						
	01/01/2022	Acquisition	Reclassement	Cession et mise en rebus	31/12/2022	01/01/2022	Dotation	Régularisation / Cession	01/01/2022	31/12/2022			
Logiciels	18 690	8 813			27 503	11 121	4 818		15 939	7 569	11 563		
Immobilisations incorporelles	18 690	8 813			27 503	11 121	4 818		15 939	7 569	11 563		
Bâtiments	607 801				607 801	607 801					607 801		
Agencements & aménag. Des construct	129 817				129 817	71 310	10 807				82 117	58 507	47 700
Matériel de transport de personnes	209 500				209 500	141 737	33 260				174 997	67 763	34 503
Instal. gles agenc & amenag divers	35 211				35 211	31 444	1 421				32 865	3 767	2 347
Equipements de bureau	61 663	300			61 963	27 278	4 407				31 685	34 386	30 278
Matériel informatique	49 722	53 092			102 814	26 605	17 352				43 958	23 117	58 856
Immobilisations subventionnées	79 905				79 905	79 905					79 905	0	0
Immobilisations corporelles	1 173 619	53 392		0	1 227 011	986 079	67 248	0	1 053 326	187 540	173 685		
Total	1 192 309	62 205		0	1 254 514	997 200	72 066	0	1 069 266	195 109	185 248		



الجامعة الوطنية للبلديات التونسية
FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNES TUNISIENNES



www.fnct.tn



(+216) 71 841 393



contact@fnct.org.tn



(+216) 71 844 847



76 Rue de Syrie, Tunis Belvédère
1002